

La gazette de La Souche

Editorial

C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale vous propose ce premier numéro de la Gazette de La Souche.

Ce journal illustre la volonté du conseil municipal de développer les échanges avec les habitants.

La gazette communale a ainsi pour objectif de vous apporter un éclairage sur l'actualité de la commune. Et vous le lirez, cette actualité est riche. Depuis trois mois, l'activité des conseillers municipaux a été importante pour prendre connaissance des dossiers en cours, répondre aux besoins quotidiens de la commune et des habitants et lancer de nouveaux projets.

L'équipe municipale a également souhaité que la gazette soit à chaque numéro l'occasion de porter un regard sur un aspect de la vie de la commune.

Enfin, cette gazette sera aussi la vôtre : n'hésitez donc pas à transmettre vos propositions d'articles.

Les commissions extra-municipales, les nouveaux outils de communication (lettre d'information, futur site internet) traduiront également la volonté de l'équipe municipale de favoriser le lien entre élus et habitants.

Cet éditorial est l'occasion de vous inviter à un temps fort à venir : l'équipe municipale vous donne rendez-vous le 13 juin pour une rencontre conviviale et échanger sur les projets en cours et à venir.

Bonne lecture.

L'équipe municipale



Dans ce numéro :

Les projets en cours p.1

L'organisation de l'équipe municipale p.3

Le budget prévisionnel 2014 p.4

Les associations p.5

Des nouvelles de l'école p.7

Les informations pratiques p.8

Les projets en cours

L'aménagement du plan d'eau : c'est parti !

Le plan d'eau du Lignon est un atout majeur pour la commune en offrant un espace de loisirs attractif. Cependant, le renouvellement de l'autorisation délivrée pour recréer la digue du plan d'eau a été possible pour l'année 2014 sous réserve que des aménagements paysagers et environnementaux soient réalisés. La Communauté de Communes a donc lancé une opération de requalification du site, le syndicat Ardèche Claire en assure la mise en œuvre.



Les travaux ont démarré mi-avril. La durée prévisionnelle de la première tranche (terrassement, mise en valeur des arches) est de six semaines environ. La deuxième tranche, qui prévoit l'ensemencement et les plantations, se déroulera fin août - début septembre. L'équipe municipale participe activement au suivi des travaux et a pu faire modifier le parking principal (40 places environ), l'accès aux poubelles, l'emplacement et le style du poste de secours.

Le terrain de boules sera déplacé à côté du terrain multisports. Des tables de pique-nique seront installées et un gué en pierre sera aménagé sur le petit Lignon par l'arrière desservant le petit parking et l'aire de jeux des enfants.

Pas de changement pour le barrage sur le Lignon : il sera donc mis en place chaque saison de mi-juin à mi-septembre.

Une surveillance de baignade aura lieu en juillet et août tous les après-midi et le recrutement est en cours. La qualité des eaux de baignade est bonne.

Préparez vos serviettes, vos maillots, vos crèmes solaires, vos parasols et rendez-vous début juillet !

L'origine du projet

Lorsqu'arriva l'expiration de la dérogation préfectorale qui autorisait la commune à créer un plan d'eau par l'établissement d'un merlon sur le Lignon, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema), chargée de la protection et de la préservation des milieux aquatiques, refusa tout d'abord l'autorisation d'un « nouveau » barrage.

La commune argumenta que le barrage ne pouvait être considéré comme « nouveau » étant donné l'historique d'un barrage sur le site, tout temporaire qu'il était.

Au final, l'Onema autorisa l'établissement d'un plan d'eau sur le Lignon à deux conditions :

- que la structure ne dérange pas le cycle de reproduction et de migration des poissons ;
- qu'elle s'inscrive dans un projet d'amélioration du site (mise en valeur des arches du pont, plantations et ensemencement pour verdifier l'espace) et de restauration du cours d'eau (évacuation du remblais non naturel) sous la maîtrise d'œuvre du syndicat mixte Ardèche Claire, dans le cadre de son Contrat de Rivière.

La possibilité d'un barrage permanent avec passe à poissons fut écartée au vu des crues violentes du Lignon charriant une quantité de blocs de pierre conséquente, qui auraient fragilisé la structure d'une part et qui auraient nécessité un curage annuel d'autre part.

C'est finalement le système originel du merlon amovible qui fut retenu : il fut établi qu'en été, il ne perturberait pas le cycle de reproduction des poissons.

La Station d'Épuration des Eaux Usées (Step) : premières réunions organisées

La commune a rencontré mi avril le bureau d'études GEOSIAP pour relancer le dossier Step. Ce temps d'échange a permis de représenter les différents emplacements précédemment étudiés et leur coût : implantation en amont du plan d'eau, lieu-dit les Azagades, les Lioures.

Pour poursuivre la réflexion, la commune a rencontré la Direction Départementale des Territoires, (DDT, ex-DDE) afin d'avoir des précisions sur la délimitation de la zone inondable. Une nouvelle cartographie sera présentée mi-juin.

Avec ces éléments et après un temps d'échanges techniques avec le bureau d'études, une réunion publique sera programmée courant septembre pour échanger sur l'avancement du projet.

La voirie : programmation pluriannuelle des travaux

La commission « Voirie » a engagé un travail important de recensement des travaux à réaliser.

Il s'agit d'une part d'organiser les travaux du quotidien (débroussaillage, élargissement ponctuel, réparations diverses). D'autre part, une planification des travaux plus importants est en cours afin d'avoir une vision à long terme des investissements à réaliser. Les habitants seront invités à participer à un temps d'échange sur ce sujet important pour le développement de la commune et les finances locales.

Les extensions du réseau d'eau

Comme prévu, les extensions du réseau d'eau quartier Montflat et le Mazel sont en cours d'étude. Les demandes de subvention devront être finalisées prochainement.

La rénovation de l'école

Le projet de modernisation de l'école a été relancé.

Les élus et les enseignants ont rencontré le 15 mai l'architecte qui a présenté les grandes lignes du projet.

Les plans définitifs (Avant Projet Détaillé) vont être finalisés pour la fin juin avec un chiffrage actualisé du projet.

Le dossier de consultation des entreprises sera diffusé mi juillet pour une sélection fin août. Une réflexion est en cours pour concilier travaux et accueil des élèves.

Un point sur le prix de l'eau, par Katia Saint-Péron

Récemment, j'ai reçu comme tout le monde ma facture pour l'abonnement au réseau d'eau potable. Et comme la plupart d'entre vous, sans doute, ma réaction a été de grincer des dents... « Comment ? 120€ ? Ca a ENCORE augmenté ?? Il me semblait que c'était 75€ l'année dernière ! Où est-ce que ça va s'arrêter ? » Après une vérification rapide, qui m'a permis de constater que non, l'abonnement coûtait déjà 120€ l'année dernière, j'ai pensé qu'il était temps, grand temps, de faire un point sur le prix de l'eau, afin que tous les habitants de la Souche sachent enfin pourquoi il y avait eu cette augmentation si drastique du prix de l'abonnement sur ces quelques dernières années.

J'ai mes factures sous les yeux : 50€ en 2010, 75€ en 2011 et en 2012, pour arriver finalement à 120€ en 2013, soit une augmentation de 140% du prix de l'abonnement sur 3 ans... Groupes ! Alors qu'est-ce qui explique cela ? J'ai fait mon enquête, je vous livre ces données.

Tout d'abord, il faut savoir que la commune a deux budgets séparés pour la gestion de la commune et pour la gestion de l'eau. Cela s'impose du fait que la commune a fait le choix de gérer son eau elle-même plutôt que de passer par un syndicat privé – choix judicieux, s'il en est, au vu du prix de l'eau dans d'autres communes qui n'ont pas la chance de disposer de leurs propres sources ! C'est une obligation légale pour toute commune qui gère sa propre eau d'avoir un budget spécifique qui lui est dédié. Cela comprend : le coût du personnel (qui fait les relevés, les branchements, les prélèvements, le suivi, la facturation, l'entretien et les réparations du réseau, etc.), le matériel et tous les travaux de mise aux normes et d'entretien des captages, ainsi que les travaux d'extension du réseau. L'assainissement entre aussi dans le budget eau de la commune, dont tout ce qui concerne les contrôles Spanc et les projets d'assainissement collectif. Le budget de l'eau, étant autonome, doit s'équilibrer tout seul, avec ses propres recettes, qui sont la redevance de l'abonnement et la vente de l'eau.

Ensuite, il faut savoir que la commune a entrepris depuis 2004 de gros travaux pour étendre le réseau (Adduction d'eau potable du Rabeyriol) et, surtout, pour mettre aux normes et sécuriser les captages de sources. Ces travaux étaient essentiels, mais ont nécessité toute une série d'emprunts :

- 1 emprunt de 142 956€ sur 25 ans (fini 2033) pour l'AEP du Rabeyriol
- 3 emprunts sur 15 ans (finis 2025) pour la mise aux normes des captages de sources, pour un total de 69 000€
- 1 emprunt de 40 000€ sur 15 ans (fini 2033) encore pour les captages et pour l'achat d'une mini-pelle pour pouvoir entreprendre les travaux sur le réseau d'eau en régie.

Or ces travaux, qui auraient dû être envisagés et surtout provisionnés il y a longtemps, n'avaient jamais été budgétés. C'est ainsi que le précédent conseil municipal s'est vu obligé de trouver le moyen à la fois de rembourser les emprunts et de provisionner de l'argent pour l'entretien du réseau. En gros, pour cela, il fallait trouver un minimum de 25 000€ de recettes en plus sur environ 300 abonnements.

Il a eu le choix entre augmenter le prix du mètre cube d'eau ou d'augmenter le prix de l'abonnement.

Plusieurs facteurs l'ont amené à préférer la seconde option :

- la consommation d'eau à la Souche reste extrêmement stable d'année en année (autour de 14 000 m3), donc on ne pouvait espérer se baser sur une augmentation de la consommation d'eau pour augmenter les revenus.
- Si on devait trouver la somme sur la consommation d'eau, il eut fallu faire passer le prix du mètre cube de 1,26€ (taxes comprises) à 3,06€. Pour une famille qui consommerait annuellement environ 180 litres d'eau, cela leur reviendrait à 550€ de consommation au lieu de 226€ plus abonnement. Ainsi les familles nombreuses se verraient fortement pénalisées.
- En revanche, choisir la deuxième option défavorisait les personnes seules ne consommant pas beaucoup d'eau. Le constat sur la Souche était que sur les 300 abonnements, il y avait beaucoup de résidences dont la consommation en eau était dérisoire, soit parce qu'elles n'étaient occupées que quelques mois dans l'année, soit parce que, hors période de sécheresse, elles étaient alimentées en eau par des sources ou des droits d'eau.

Au final, le choix s'est porté sur l'augmentation des abonnements, afin de mieux répartir le coût sur l'ensemble des résidences bénéficiant du réseau et de tout l'entretien qu'il nécessitait, plutôt que de le faire porter essentiellement par les foyers aux personnes nombreuses ou dénuées de sources d'eau alternatives.

Certes, tous ces choix sont discutables de bien des points de vue et peut-être que d'autres alternatives auraient pu être trouvées, telle qu'une augmentation partielle de l'abonnement et une augmentation partielle du prix de l'eau – solution plus délicate à calculer et à mettre en place. Et sans doute que les habitants auraient aimé être consultés et pouvoir participer au choix. Néanmoins, sachant tout cela, au moins nous connaissons désormais les éléments qui ont motivé cette décision et pouvons en comprendre la nécessité.

Si, tel qu'un conseiller l'avait suggéré, la commune avait décidé de faire passer l'abonnement à 100€ dès 2012, il n'y aurait pas eu la nécessité de l'augmenter encore après. Néanmoins, la bonne nouvelle, c'est que, telles que sont les choses aujourd'hui, grâce aux réserves financières et le fonds d'équipement qui ont été constitués, la commune peut entreprendre des travaux (ex. l'AEP du Mazel et de Montfret, la réparation et le remplacement des canalisations vétustes, etc.) en régie, à peu de frais, et sans faire d'emprunts. De plus, le prix de l'eau n'aurait aucune raison d'être augmenté sur trente ans, à moins qu'une répartition différente des prélèvements soit décidée.

Un dernier mot concernant la station d'épuration envisagée. Au vu du budget de l'eau, qui restera grevé par ces prêts pendant encore une quinzaine d'année, les capacités d'emprunt de la commune sont limitées. Le projet de la Step nécessitera donc de trouver des co-financements conséquents. Le conseil s'est attaqué à relancer le projet dans ce sens.

Organisation de l'équipe municipale



Le fonctionnement des commissions

Les commissions municipales sont des groupes de travail chargés d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal. Le Maire et le 1er Adjoint en sont membres d'office.

Les commissions se réunissent sur convocation du responsable. Les conseillers non membres d'une commission mais intéressés par une d'entre elles peuvent participer à tout moment à celle-ci.

Maire
Thomas Albaladejo

1^{er} Adjoint
Jérôme Damour

2^e Adjointe
Katia Saint-Péron

3^e Adjoint
Albert Gay

Communication
Katia Saint-Péron
Mona Roche

Développement économique
Brieuc Mevel
Didier Bellet

Eau et assainissement
Marcel Perez-Cano
Katia Saint-Péron
Didier Bellet
Jacques Geiguer

Environnement et urbanisme
Jérôme Damour
Didier Bellet
Marcel Perez-Cano

Finances
Jacques Geiguer
Mona Roche
Chabane Mehdaoui

Impôts directs
Jacques Geiguer
Thomas Albaladejo
Chabane Mehdaoui

Patrimoine
Didier Bellet
Sandrine Rabouan
Marcel Perez-Cano
Katia Saint-Péron

Ressources humaines
Mona Roche
Sandrine Rabouan

Vie scolaire, associative, sociale
Sandrine Rabouan
Katia Saint-Péron

Voirie
Albert Gay
Mona Roche
Jacques Geiguer
Katia Saint-Péron

Appel d'offres
Titulaires :
Thomas Albaladejo
Didier Bellet
Jacques Geiguer

Suppléants :
Katia Saint-Péron
Simone Roche
Brieuc Mével

C.C.A.S.

Élus : Sandrine Rabouan, Katia Saint-Péron, Jacques Geiguer, Marcel Perez-Cano
Habitants : les personnes intéressées doivent contacter la mairie : 04 75 37 90 11

Commissions mixtes

*Voirie
Eau, SPANC et STEP*

Des commissions mixtes complémentaires seront instituées pour de futurs projets.
Si vous souhaitez participer à ces commissions, transmettez vos coordonnées au secrétariat de la mairie en mentionnant le nom de la commission à laquelle vous voulez vous inscrire.

Représentants aux structures intercommunales
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR MA)
Titulaire : Brieuc Mével - Suppléant : Mona Roche
Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans (CDC)
Titulaire : Thomas Albaladejo - Suppléant : Jérôme Damour
Syndicat des Inforoutes de l'Ardèche
Titulaire : Katia Saint-Péron - Suppléant : Sandrine Rabouan
Syndicat Agence de gestion et Développement Informatique (AGEDI)
Jacques Geiguer
Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise (SMA)
Titulaire : Albert Gay - Suppléant : Chabane Mehdaoui
Syndicat des Energies de l'Ardèche (SDE07)
Katia Saint-Péron

Zoom sur :

Le Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Le syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise (SMA) a pour objet de contribuer à toutes actions propres à assurer le développement économique, local et touristique de la montagne ardéchoise, plus particulièrement dans le domaine des activités sportives de pleine nature et de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.

Le SMA assure notamment la gestion des sites nordiques de la montagne ardéchoise. Il gère et anime la Ferme de Bourlatier et le site du Mont Gerbier de Jonc.

Plus d'informations :
www.la-montagne-ardechoise.com/

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR) a été créé pour protéger et mettre en valeur l'espace rural des Monts d'Ardèche. Il est fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et favorise dans ce cadre des actions de développement économique.

La Maison du Parc située sur le domaine de Rochemure à Jaujac est ouverte au public du 14 juin au 21 septembre 2014 (expositions et animations). Un parcours d'interprétation présente le Parc des Monts d'Ardèche et ses actions (parcours libre, accessible toute l'année).

Plus d'informations :
www.pnrma.fr



Clés de lecture du budget

Principales évolutions en matière d'investissement

- La rénovation de l'école est estimée à 405 277 €. La commune devrait percevoir une subvention de 168 769 €, elle aura à emprunter 88 561 € et autofinancera le solde.
- La rénovation de l'appartement au-dessus de l'école est estimée à 302 522 €. La commune devrait percevoir une subvention de 127 000 €, elle aura donc à emprunter 175 522 €. Cet emprunt sera remboursé par la location du bien.
- La commune a décidé de participer à la rénovation de l'église Saint-Sauveur à hauteur de 20 000 €. La commune devrait percevoir une participation de 10 000 € de l'association.
- Le cimetière est désormais trop petit, un agrandissement est prévu avec l'achat de terrain pour un montant estimé à 6 800 €.

Principales évolutions en matière de fonctionnement

- Le conseil municipal a décidé d'augmenter sensiblement la masse salariale afin de mieux accueillir et conseiller le public et d'avoir une meilleure gestion administrative. La masse salariale en 2013 s'élevait à 133 672 €, pour 2014 le budget primitif prévoit 153 500 €. En parallèle, du fait de transfert de compétences de l'Etat vers la communauté de communes, d'une part, et pour apporter un savoir-faire et des connaissances liés à la gestion de eaux usées, d'autre part, il est envisagé de revoir l'organisation des employés municipaux.

Principal investissement pour le service de l'eau

- Un raccordement au réseau est prévu à Montfey, pour un montant estimé à 188 442 €. La commune devrait percevoir une subvention de 109 900 €.



Le budget prévisionnel 2014

Comptes administratifs 2013

Budget communal

Exploitation	Investissement
Dépenses : 355 296,19 €	Dépenses : 126 816,27 €
Recettes : 505 773,10 €	Recettes : 91 460,54 €
Excédent : 150 476,91 €	Déficit : -35 355,73 €
Report de l'excédent fonctionnement	Report de l'excédent fonctionnement
Sur fonctionnement : 107 941,49 €	Sur investissement : 42 535,42 €

Budget service de l'eau

Exploitation	Investissement
Dépenses : 64 004,93 €	Dépenses : 25 357,61 €
Recettes : 74 465,54 €	Recettes : 85 325,81 €
Excédent : 10 460,61 €	Excédent : 59 968,20 €
Report de l'excédent fonctionnement	Report de l'excédent fonctionnement
Sur fonctionnement : 10 460,61 €	Sur investissement : 59 968,20 €

Budget prévisionnel 2014

Budget communal

Fonctionnement : 464 503 €	Investissement : 863 222 €
(prévisionnel 2013 : 455 207,62 €)	(prévisionnel 2013 : 400 858,48 €)

Budget service eau

Fonctionnement : 77 651 €	Investissement : 248 552 €
(prévisionnel 2013 : 73 910 €)	(Prévisionnel 2013 : 122 500 €)

Investissement communal	C.A. 2013 - Dépenses	Budget primitif 2014 - Dépenses
Déficit investissement reporté	50 223,86 €	35 356,00 €
Remboursement emprunt	13 527,54 €	18 337,00 €
Rénovation Ecole et appartement		707 799,00 €
Rénovation/agencement bâtiments publics	11 305,32 €	4 000,00 €
Rénovation église		20 000,00 €
Acquisition de terrains		15 800,00 €
Aménagement plan d'eau		29 216,00 €
Régie		10 000,00 €
Investissement matériel	29 096,92 €	8 000,00 €
Divers	2 321,38 €	5 893,00 €
GPF rattachement	11 511,00 €	
Voirie	4 828,63 €	
OP ordre de transfert	4 001,62 €	
Reste à réaliser		8 821,00 €
Total	126 816,27 €	863 222,00 €

Investissement communal	C.A. 2013 - Recettes	Budget primitif 2014 - Recettes
Opérations financières	71 420,86 €	272 301,00 €
Subvention travaux orage		3 928,00 €
Subventions Ecole		168 769,00 €
Subvention appartement		127 000,00 €
Subvention église		10 000,00 €
Subvention plan d'eau		5 000,00 €
Subvention rénovation mur		1 500,00 €
OP ordre de transfert	16 334,00 €	
Reste à réaliser	3 705,68 €	1 641,00 €
emprunt Ecole, appartement, église		273 083,00 €
Total	91 460,54 €	863 222,00 €

La vie associative souchoise

Amicale laïque

L'association des parents d'élèves permet de soutenir financièrement certaines actions proposées à l'école, comme des sorties culturelles au théâtre de Vals, un voyage à Paris ou cette année une classe découverte à Montselgues. L'année dernière, elle a également permis d'acheter des tapis pour l'activité sportive. Pour rendre possible ce soutien, l'association organise différents événements durant l'année, un marché de Noël, un loto-belote, un bal-folk... Mais sa présidente aimerait à l'avenir organiser un rendez-vous avec les autres associations du village, pourquoi pas un carnaval ?

Rendez-vous :

28/06 après-midi : Kermesse de l'école à la salle culturelle.

Contact : Nathalie Demars 04 75 87 23 61



Arlequin

L'association propose des ateliers d'expression théâtrale pour enfants, adolescents et adultes. Comme les apprentis comédiens écrivent eux-mêmes leur spectacle, l'atelier accueille les enfants à partir de six ans, car il est nécessaire de savoir lire. Cette année, les cours avaient lieu le vendredi de 17 à 18h pour les enfants, et le lundi de 18h30 à 19h30 pour les adultes. Appel est lancé aux hommes ainsi qu'aux ados désireux de monter sur les planches pour compléter la compagnie !

Rendez-vous :

14/06 à 20h30 : spectacles de fin d'année des groupes enfant et adulte et spectacle de magie par Pat à la salle culturelle (entrée libre).

15/09 : reprise des cours.

Contact : Annick Blaise 04 75 88 54 92

Rando la Souche

L'association organise une randonnée hebdomadaire chaque lundi après-midi de l'année, une mensuelle le dimanche toute la journée, et une sortie de quelques jours, cette année aux Calanques.

Il faut saluer le patient travail des responsables d'itinéraire, qui repèrent chaque sortie en amont. Après avoir épuisé tous les chemins du village, les sorties se font davantage désormais vers Prades, Burzet, le Cheylard...

Parmi les projets envisagés, l'association souhaiterait mettre en place une soirée « Chanson française ».

Rendez-vous :

20/07 : vide-grenier.

Contact : Huguette Gaillard 04 75 37 90 29

Générations mouvement, les Jalines (les Aînés ruraux)

L'association des Aînés ruraux s'appelle désormais Générations mouvement, les Jalines. Elle regroupe des retraités mais est aussi, dorénavant, ouverte aux plus jeunes, afin de contribuer au maintien d'un lien social sur le village. Pour ce faire, elle organise des rencontres régulières autour d'une partie de cartes (belote, coïncide sont les plus jouées), mais aussi un voyage chaque année (le prochain aura pour destination Sète) ou encore l'organisation de la fête de la Saint-Jean.

Rendez-vous :

21/06 fête de la Saint-Jean sur la place du village.

Contact : Bernard Vignal 04 26 62 20 23

Comité des fêtes

Comme son nom l'indique, son rôle est de contribuer à faire vivre le village par l'organisation de différents événements tout au long de l'année et tout particulièrement la fête votive traditionnellement organisée durant le premier week-end d'août. L'association compte une petite dizaine d'adhérents actifs, ce qui est peu et souhaiterait accueillir de nouvelles forces en son sein.

Rendez-vous :

1-2-3/08 : fête votive (sosie de Claude François avec ses clodettes, soirée années 80 le vendredi soir, orchestre Transat le samedi soir, bal musette et cochon grillé le dimanche).

Contact : Laurent Duffour 06 16 63 67 25

Association communale de chasse agréée

L'association compte soixante-dix adhérents sur la commune, répartis en trois équipes différentes. La période d'ouverture de la chasse débute le 2^{ème} week-end de septembre et court jusqu'au 2^{ème} week-end de janvier, les battues sont organisées les jeudi, samedi et/ou dimanche.

Les sangliers et les chevreuils constituent les principales prises. De 250 sangliers chassés en 1995, l'association est passée à 140 prises en 2013.

Rendez-vous :

13/06 à 20h30 : AG au local des associations.

Contact : Laurent Duffour 06 16 63 67 25



Les amis de l'église de Saint-Sauveur

Son rôle est de venir en soutien de la mairie pour l'entretien du bâtiment, propriété de la commune. Depuis sa création en 2008, l'association a changé les vitraux de l'église, cassés après des actes de vandalisme. Prochainement, elle va initier un chantier pour mettre à sec les murs intérieurs afin de réduire le salpêtre. Elle compte à ce jour soixante adhérents.

Rendez-vous:

13/07 : vente de gâteaux à la sortie de l'église.

30/08 : pièce de théâtre à la salle culturelle.

23/11 : concours de belote.

Contact : Marcel Perez-Cano 04 75 37 93 09

Les amis du Brouty

L'association a pour objet d'accueillir la course cycliste l'Ardéchoise sur la commune et organise à partir d'un thème différent chaque année une animation spéciale avec déguisement et décoration.

Le thème reste secret jusqu'au jour J. Les dernières années, les abeilles ou bien les infirmiers avaient été parmi les thèmes retenus. Pour découvrir celui de cette année, rendez-vous à leur stand, situé sur la route de la Croix de Bauzon, 6 km après le pont Morand.

Rendez-vous :

20/06 : accueil de l'Ardéchoise.

Contact : Alain Reboul 04 75 37 91 25



Association culturelle souchoise

L'association existe depuis six ans et a pour objectif de proposer une animation sur le village, par l'organisation de bals (quatre par an), ainsi qu'un concours de belote (en octobre). Son président aimerait proposer aux autres associations de la Souche qui partagent les mêmes objectifs une discussion sur l'intérêt de rassembler les forces et les projets.

Rendez-vous :

25/07 : gala d'accordéons (six accordéonistes venant de régions différentes, 10 € l'entrée).

13/09 : bal avec l'orchestre Bécamel.

Contact : Albert Gay 07 70 54 26 20

Enfants et amis de Saint-Louis

Créée en 1960, l'association s'occupe de l'entretien et la rénovation de l'église de Saint-Louis. Les petits travaux sont effectués directement par les bénévoles. Parmi ceux déjà effectués, les peintures, les joints extérieurs ainsi que la restauration de la voûte, qui elle, a nécessité l'intervention de professionnels.

À venir bientôt : rejoindre les murs extérieurs du cimetière et finir le mur de la place de l'église. Il faut saluer particulièrement l'investissement de l'ancien président M. Faure qui a permis de lancer tous ces chantiers !

Rendez-vous :

29/06 à midi : repas sur la place de l'église (pensez à réserver quelques jours auparavant).

Contact : Roland Bertrand 06 14 46 52 84



Association Tennis

Depuis au moins vingt-cinq ans, la commune dispose d'un terrain de tennis. L'association assure sa mise à disposition ainsi que son entretien tout au long de l'année.

Les tarifs :

5 €/h, 20 €/sem., 30 €/juillet-août, 40 €/an.

Réservation auprès de :

Jacques Geiguer (06 23 14 10 70)

Marcel Perez-Cano (06 25 06 26 76)

Site internet de la commune

Un site internet est aujourd'hui indispensable pour une commune. La mise en place du site de La Souche a donc été engagée. Mise en route prévue pour septembre. N'hésitez pas à faire part de vos idées pour participer à la création de ce site.

Renseignements :

Brieuc MEVEL, Tél. : 06 62 33 36 13

brieucmevel@yahoo.fr



Bibliothèque

ouverture :

mercredi 10 h 30 à 11 h 30

vendredi 09 h 00 à 10 h 15 (hors vacances scolaires).



Des nouvelles de l'école !

La réforme des rythmes scolaires

Le Conseil d'école (représentants de l'école, des parents d'élèves et de la municipalité) est actuellement en train d'élaborer un emploi du temps pour mettre en place au mieux la réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme vise à privilégier les heures d'apprentissage sur les plages horaires où les enfants sont les plus concentrés, c'est-à-dire essentiellement le matin et les dernières heures de l'après-midi.

Le reste du temps doit être consacré à des activités périscolaires, que les municipalités devront mettre en place et prendre en charge. Cela pose des questions de coût (intervenants et personnel communal) et d'organisation.

Les contraintes sont multiples pour concilier à la fois les besoins des enfants, les désirs et les contraintes des parents, et les obligations de la municipalité.

Après concertation entre les enseignants, les parents et le conseil municipal, un nouvel emploi du temps a été proposé à l'Inspection Académique : horaires d'école inchangés (9h00/12h00 et 13h30/16h30), mercredi matin travaillé, activités périscolaires regroupées le vendredi après-midi. L'Inspection Académique doit rendre son avis pour la mi-juin.

D'ores et déjà, un budget prévisionnel a été défini et des intervenants ont été contactés (chant, mosaïque, théâtre, initiation magie...). Le personnel travaillant à l'école pourrait également suivre des formations pour élargir ses compétences en matière d'animation.



Zoom sur les projets de l'année, par Frédéric et Caroline

De nombreux projets ponctuent à nouveau cette année scolaire.

En liaison avec notre projet d'école nous travaillons sur le village, l'histoire, le patrimoine, l'architecture, le folklore...

- Le groupe maternelle - CP a construit une maquette du village que nous montrerons lors d'une exposition le premier week-end de juillet.
- La classe primaire a entrepris un travail avec « Ardèche claire » sur les cours d'eau (le Lignon) et les inondations.
- La classe primaire a fait une sortie aux Archives départementales de Privas.
- L'atelier musique avec Mélanie nous a amené à travailler sur les danses folkloriques et, en partenariat avec l'amicale laïque, nous avons organisé un bal folk à la salle des fêtes.

Nous avons fait une sortie au mas Crespin pour rencontrer un groupe de bergers qui transhumaient dans notre vallée et qui faisaient étape chez Céline et Franck Charbonnier.

Nous avons remis en marche la webcam placée dans le nichoir de notre jardin et nous avons la chance de pouvoir observer en direct un couple de mésanges charbonnières qui a déjà emmené au bout une nichée de 7 petits et qui vient de recommencer une seconde couvaison.

Les 26, 27 et 28 mai, en partenariat avec le PNR : classe de découverte à Montselgues.

Un site internet est en construction pour partager, mettre en valeur et échanger toutes les informations et les créations des élèves réalisées durant l'année.

L'adresse du site :

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/lasouche>

D'autres projets enrichissent notre quotidien : sortie au ski à la Chavade, sorties au théâtre de Vals, remise en route de notre jardin...

Quelques dates importantes :

- samedi 28 juin : kermesse de l'école
- samedi 5 et dimanche 6 juillet : exposition des travaux de l'année.



Info utilisation du feu

Le débroussaillage est obligatoire autour des habitations et installations situées dans les bois, les forêts, les landes, les plantations forestières ou reboisements et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces terrains.

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit (pollution, risques incendies).

Des dérogations existent pour :

- les exploitants agricoles ou forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle
- les déchets verts "à caractère agricole", c'est-à-dire les végétaux issus d'une des étapes d'un acte de production agricole qui n'ont pas le statut d'exploitant agricole (exemple : brûlage des feuilles et des bogues en châtaigneraie). Attention : le brûlage des résidus en châtaigneraie doit être raisonné pour prendre en compte la santé des arbres (éviter le brûlage au pied et maintenir un couvert au sol pour en favoriser la fertilité).

Pour ces cas dérogatoires, une déclaration préalable à l'emploi du feu doit être effectuée en mairie 2 jours francs avant le début des travaux. Les formulaires sont disponibles en mairie. Plus d'info : http://www.ardeche.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_emploi_du_feu_et_debroussaillage_nt_haute_resol-pdf_cle1274ac-1.pdf

Fauchage raisonné

Le fauchage raisonné est une méthode qui prend en compte la croissance des plantes et la vie des animaux en ajustant les interventions et les hauteurs de coupe du fauchage permettant de préserver la biodiversité.

Il consiste à couper moins court, moins large et moins fréquemment la végétation indésirable, sans l'utilisation de pesticides. Il permet ainsi de concilier écologie et économie tout en assurant la sécurité des usagers.

La commune s'engage dans ce type de démarche. Cette année, le fauchage commence fin mai, une autre session se fera en début d'été. Le débroussaillage des fossés et talus se fera à l'automne et lors de l'hiver 2015.





« La Pourette » !

Collecte de châtaignes fraîches

Cet automne, David Gonthier, producteur de châtaignes bio, lève et achète les châtaignes (bio ou non) des ramasseurs particuliers et castanéiculteurs de la commune et des communes environnantes.

Renseignements :
06 23 41 18 73

Infos pratique



Vival

Epicerie, produits régionaux, pain et viennoiserie, presse, gaz.
Ouverture :
mardi au samedi
de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30
dimanche de 7 h 30 à 12 h 30
Juillet et août : ouverture 7/7
de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 20 h 00
Tél : 04 75 88 51 89

Le Camélia

Bar et restaurant, pizzas le dimanche soir, concerts les jeudis soirs en juillet et août.
Ouverture :
mardi au dimanche
de 7 h 30 à 14 h 30
et à partir de 17 h 30 également les jeudis, vendredis, samedis et dimanches
Tél : 04 75 88 61 98

Phil pizza

Pizza, place Jean Moulin.
Tous les vendredis de 18 h 00 à 21 h 00
Tél : 06 72 87 35 84

Confiturerie et biscuiterie

Fabrications artisanales.
Accueil :
lundi au jeudi
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
Visites le vendredi à 14 h 00 sur rendez-vous
Tél : 04 75 37 41 17 / 06 80 40 21 35

Le Safran des Monts d'Ardèche

Production de safran.
Vente de safran en filaments et produits dérivés à base de safran : confitures, sirops, veloutés, sauces, vinaigre, pâtes artisanales.
Producteur et transformateur de châtaignes.
Production en vente :
magasin Vival de la Souche
marché de Jaujac, de Thueys et marché d'Aubenas l'hiver
Tél : 04 75 37 93 40

Gîtes communaux des Lioures

Sur les pentes ensoleillées de l'Adreyt, le village de gîte comprend 6 logements dans un cadre calme et proche de la rivière.
Réservations auprès de Gîtes de France : 04 75 64 70 70

Gîte d'été communal le Clos de Marie

Situé au pied du massif du Tanargue, le gîte est idéal pour réunions de famille ou sportifs.
Gestion libre, capacité de 19 places.
Réservations auprès de la mairie : 04 75 37 90 11

Agence Postale

Ouverture :
lundi au samedi 09 h 00 à 12 h 00 (fermée le vendredi)
Tél : 04 75 37 00 52



Prochain journal : prenez la plume...

La Gazette de La Souche est votre journal !

Proposez des articles et faites-nous part des sujets que vous souhaitez découvrir dans un prochain journal.

Courriel :

ma-lasou@inforoutes-ardeche.fr



L'agenda

Juin

13 juin
Rencontre habitants et élus
Pot de l'amitié

14 juin à 20 h 30
Spectacle théâtre
association Arlequin

20 juin
Course cycliste l'Ardéchoise
Accueil par les Amis du Brouty

21 juin
Fête de la Saint-Jean
organisée par les aînés ruraux

28 juin après-midi
Fête de l'école
organisée par l'amicale laïque

29 juin à midi
Repas à Saint-Louis
organisé par les Amis de Saint-Louis

Juillet

05 et 06 juillet
Exposition des travaux scolaires

20 juillet
Vide-grenier
organisé par Rando la Souche

25 juillet
Gala d'accordéons
Organisé par l'association culturelle souchoise

Août

1-2-3 août
Fête votive
organisée par le Comité des fêtes

30 août
Pièce de théâtre
organisée par
Les amis de Saint-Sauveur

Juillet et Août :

Tous les jeudis soirs
Concerts au Camélia !



Rencontre habitants et élus le vendredi 13 juin à 18h30 salle des fêtes



Pour contacter la Mairie :

Ouverture au public : lundi de 13 h 30 / 17 h 30 et jeudi 09 h 00 / 12 h 00

Tél. : 04 75 37 90 11

Courriel : ma-lasou@inforoutes-ardeche.fr

